LE COURRIER DE L'OUEST

Bons Marchés dans les Capots

Durant les prochains 30 jours nous vendrons tous nos capots d'hiver à 20 p.c. d'escompte, dans le but de réduire notre stock et faciliter notre inventaire

S. F. MAYER

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 6 DECEMBRE 1906 — No. 9

A TRAVERS LE MONDE

La France et l'Allemagne

Berlin.—Le chancelier de Bülow, maintenant complètement rétabli a fait un discours de près d'une heure, au Reichstag.

M. de Bülow s'est longuement étendu sur les relations de l'Allemagne avec les autres puissances.

Dans les galeries on remarquait un grand nombre de membres du corps diplomatique et beaucoup d'autres personnes de distinction.

Au sujet des Etats-Unis, le chancelier a dit que les relations de l'Allemagne avec cette puissance continuaient à être des plus amicales, étant motivées par des raisons historiques et naturelles.

" Les frontières des deux pays ne se touchent pas, a dit le chancelier, et leurs intérêts non plus dans aucune partie au monde. Mais, afin d'améliorer les relations économiques entre les deux nations, il sera nécessaire de conclure un arrangement dont les avantages seront réciproques pour l'un et l'autre des contractants. Les deux nations étant animées du même esprit de conciliation, il semble impossible qu'elles ne puissent arriver à s'entendre. "

Relativement à la part prise par les Etats-Unis à la conférence d'Algésiras, M. de Bülow a dit :

Je désire profiter de cette occasion pour témoigner notre reconnaissance aux Etats-Unis, au sujet de leur attitude à l'égard de l'Allemagne à la conférence d'Algésiras. Les Etats-Unis avaient peu d'intérêt à soutenir à la conférence ; néanmoins leurs représentants ont pris une attitude réservée, dont l'impartialité ne s'est pas démentie tout le temps qu'ont duré les débats. "

Puis le chancelier a fait l'éloge de M. White, le représentant des Etats-Unis à la conférence, qui a fait tous ses efforts pour amener la conclusion d'un arrangement satisfaisant pour toutes les nations intéressées.

" Cette attitude des Etats-Unis à la conférence, a dit le chancelier, a été le second grand service rendu par ce pays à la paix du monde ; le premier a été ses efforts pour aider au rétablissement de la paix entre la Russie et le Japon.

Parlant ensuite du patriotisme des Français, le chancelier a dit que ce patriotisme était aussi facile à exciter qu'à calmer.

" Je puis faire remarquer ici, a ajouté M. de Bulow, que cette facilité d'expansion du patriotisme des Français est très vive, autant que leur ambition et leurs brillantes qualités traditionnelles. Cela nous oblige à nous tenir en garde et armés, afin de pouvoir défendre le territoire que nous avions perdu dans la région des Vosges, et que nous avons reconquis avec des flots de sang allemand.

" Je puis dire que j'espère et je crois que nous tous ici, sans distinction de parti, nous savons que le nombre des Français opposés à une guerre agressive contre l'Allemagne grandit chaque jour. "

Avant de terminer, le chancelier a dit qu'il était absurde de supposer que l'Allemagne construisait une flotte pour faire la guerre l'Angleterre,

Le devoir de l'Allemagne, d'après le chancelier, est de créer une flotte suffisamment forte pour protéger sa marine marchande.

La rencontre du roi Edouard et de l'empereur Guillaume au mois d'août dernier a eu d'heureux résultats au point de vue des relations entre les deux pays.

Le discours de Bulow

Paris.— Dans un article de fond sur le discours que le chancelier de l'empire d'Allemagne a prononcé hier au Reichstag, le journal officieux le *Temps*, dit qu'il est évident que M. de Bülow a tâché d'être aimable, mais il ajoute que ses amabilités ont toujours été suivies d'une campagne antifrançaise.

Ce journal déclare qu'on ne peut que se réjouir des paroles rassurantes prononcées par le chancelier, mais il ajoute :

" Malheureusement, ce ne sont que des mots, et seul des faits pourront nous convaincre de son amitié pour la France. Son discours peut être attribué à la politique résolue du gouvernement français. Le prince du Bülow commence à reconnaître le but pacifique des amitiés de la France et il se rend compte que tous ses efforts pour les rompre seraient inutiles. Cette reconnaissance fera beaucoup pour le maintien de la paix générale. "

Cuba

La situation s'aggrave, parait il, à Cuba, et l'on parle d'une proposition d'annexion aux Etats-Unis qui serait faite dans le cours de la prochaine session du Congrès.

D'autre part, Juan Gualberto Gomez, un chef cubain de couleur, menace d'attiser une nouvelle révolution si les Américains n'évacuent pas sous peu l'île de Cuba.

Décidément l'horizon politique de la Perle des Antilles n'est pas sans nuage.

Mort d'un prélat.

Rome—Mgr Stablewski, archevêque catholique romain de Posen, qui a combattu vaillamment l'ordre du gouvernement allemand d'enseigner aux enfants la religion polonaise en langue allemande, a été trouvé mort dans un fauteuil de son étude. Il a succombé à une syncope du cœur.

La mort soudaine de Mgr Stablewski, archevêque catholique romain de Posen, a donné un regret universel ici. Le défunt a joué un rôle important dans la question polonaise, de concert avec le cardinal Copp et l'évêque de Breslau. Sa mort n'améliorera pas la situation, car il est entendu que son successeur sera un Allemand et qu'il sera opposé aux Polonais. On se rappelle que le prédécesseur de l'archevêque défunt, qui était un Allemand, a trouvé sa position tellement difficile qu'il est mort de troubles de cœur.

Maroc

Paris—Les mesure que la France et l'Espagne ont décidé de prendre en vue de réprimer l'anarchie grandissante au Maroc, ont été publiées. Ces mesures sont simplement de précaution et ont pour but de protéger, contre toute éventualité, la propriété et la vie des étrangers à Tanger. Chaque puissance a des navires de guerre dans ce port et peut opérer un débarquement de 3,000 hommes. Il est parfaitement entendu cependant que le cas échéant, ce mouvement ne devrait pas être une mesure d'occupation.

Le vice-amiral Touchard est parti pour Tangier à bord du cuirassé *Suffren*.

Les troupes de débarquement sont prêtes à faire face à toute éventualité.

En Algérie tout est calme jusqu'ici. Les autorités militaires sont vigilantes. Les postes du sud ont été doublés.

Contre la Chambre des Lords.

Gloucester — David Lloyd-George, président du Board of Trade, dans un discours ici, a déclare que les amendements faits au bill de l'éducation par la Chambre des Pairs, étaient inacceptables. Il a dit que la question a été soulevée dans le but de savoir si le pays sera gouverné par le peuple ou par une clique d'individus ne valant rien, et a terminé ses remarques en disant que l'action des Lords est une menace à la liberté.

La crise ministérielle espagnole.

Madrid (Espagne), nov 28—Le ministère a démissionné aujourd'hui.

Formé le 6 juillet dernier par le maréchal Lopez Dominguez, il avait succédé au cabinet présidé par Senor Moret Y Prendergast.

Les ministres avait décidé, hier, de rester à la tête du gouvernement jusqu'à ce qu'un vote du parlement les forçat à remettre leurs portefeuilles. La législature principale que le cabinet s'était engagé à faire adopter est la loi sur les associations, et hier, la chambre des députés, par un vote de 161 contre 4 (les conservateurs s'abstenant de voter), a décidé de consacrer la moitié de la session à la discussion de cette loi, et l'autre moitié à celle du budget.

Le 16 novembre, le roi Alphonse, qui était à la chasse, fut rappelé en toute hâte à Madrid, et on annonça qu'une crise ministérielle était imminente. On donna comme explication que le ministre de la guerre résistait aux prétentions des généraux Weyler et Polavioja, qui aspiraient au poste de maréchal de camp, laissé vacant par la mort du comte de Cheste. Weyler et Polavioja basaient leurs prétentions sur les "victoires remportées par eux à Cuba et aux Philippines."

CANADA

Ministère des Travaux Publics.

L'Hon. M Hyman, ministre des Travaux Publics, a offert à Sir Wilfrid Laurier, qui ne l'a pas acceptée, sa démission de ministre.

On a prétendu que M. Hyman avait pris cette détermination à la suite des révélations qui ont été faites pendant l'enquête, tenue à Toronto. Il n'en est rien, M. Hyman ne peut être atteint par les faits de corruption électorale, puisque il les ignorait totalement.

La vraie raison est sa santé précaire, le ministre des Travaux Publics est très fatigué par le travail considérable que lui imposait ses fonctions.

Si comme, malheureusement, tout le fait prévoir, M. Hyman ne revient pas sur sa décision, on pense que l'Hon. Sifton, ancien ministre, le remplacera au cabinet.

PROGRAMME
Des Cinq Unifiés

Le comité d'organisation dit, *East End Ticket*, dans une réunion tenue à l'hôtel International, avenue Kinistino, jeudi dernier, a adopté un programme, s'est assuré une salle de réunion et a fait des arrangements pour tenir plusieurs assemblées pendant la campagne, ses quartiers généraux seront au nouveau magasin d'Agar, avenue Namayo. La première assemblée publique de la campagne aura lieu ce soir, 29, les candidats à la mairie MM. Dawson. Bellamy et Griesbach seront invités à prendre la parole.

Le programme adopté est le suivant :

Et d'abord nous désirons faire connaitre que nous n'accusons aucun homme de l'ancienne législature de malhonnêteté, c'est notre intention d'entrer en campagne, sans passions et sans préjugés.

Nous croyons que certains abus sont entrés dans l'administration des affaires civique et nous nous proposons, si nous sommes élus, d'y rémédier.

Nous croyons que la racine de tout le mal est à l'Hôtel de Ville, et vient d'une mauvaise interprétation des principes sur lesquels est fondé le sys tème des commissaires.

Dans l'état de développement où est rendu la ville, nous croyons que les fonctions de secrétaire trésorier et de commissaire ne peuvent plus être cumulées.

Au sujet de la compétence du secrétaire trésorier actuel, nous ne croyons pas être appelés à donner une opinion maintenant.

Nous croyons que les entreprises ne sont pas bien dirigées.

Comme remède nous proposons que deux commissaires, entièrement étrangers à la bureaucratie municipale, soient employés.

Nous proposons de donner à l'un, toutes les entreprises municipales, afin qu'il agisse comme contrôleur de ces entreprises, les surveille, tout comme s'il était employé par une compagnie privée. Il devra établir un rapport mensuel mentionnant les recettes, dépenses, extension et demande d'extension des travaux et les diverses raisons qui nécessiteraient un nouveau versement de capital, afin que le Conseil et partant, le public, puissent connaître l'état exact des entreprises publiques en tout temps.

Nous croyons que le système qui consiste à donner avec trop de parcimonie, les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux, est fondé sur de mauvais principes.

Nous considérons que pour les tramway—qui est la plus grande entreprise municipale—de bons principes d'affaires demandent qu'un capital suffisant soit fourni dès le commencement. Nous considérons qu'un projet de loi, pourvoyant à la formation du capital nécessaire à toute l'entreprise devrait être soumis aux citoyens immédiatement, au lieu de suivre la méthode anti-commerciale actuelle qui est de soumettre une série de projets de loi sur le même sujet, car si un seul des projets est rejeté, l'entreprise sombre.

Le second commissaire d'après nous devrait être chargé de l'administration de tous les autres travaux publics, tels que l'entretien des rues, trottoirs, pavage, édifices publics, etc., etc., il devrait, lui aussi, soumettre un rapport mensuel au conseil, montrant le travail fait afin que le conseil et partant, le public, sachent l'étendue des travaux en exécution, le prix et l'importance des demandes faites pour les améliorations locales et travaux publics de toute sorte.

Nous attirons l'attention sur le fait que la charte contient des prévisions au sujet des améliorations locales. Nous voudrions que ces amélorations soient traitées comme les opérations de détail, en même temps que les demandes sont reçues, au lieu d'être soumises séparément au conseil et d'occuper le temps des échevins au détriment des questions plus importantes.

Le troisième commissaire qui est le Maire devrait, d'après nous, être le trait d'union entre le Conseil qui est élu et la commission qui est nommée par ce dernier.

Nous considérons que le Maire, comme Président de la Commission devrait soumettre lui-même au conseil, les rapports de la commission et qu'il ne doit pas être permis aux autres commissaires d'émettre des opinions personnelles au cour des débats du Conseil.

Nous considérons que la question ouvrière sera une des plus importantes auxquelles la ville aura à faire face durant 1907, et comme solution, nous garantissons si nous sommes élus, que nous accepterons les heures et salaires proposés par l'union, pour les employés de la ville.

Ceci s'appliquera à tous les travaux publics qu'ils soient sous contrats ou non.

Nous croyons qu'il est temps qu'un comité industriel soit nommé, composé de membees du conseil pour s'occuper des différentes questions laissées jusqu'à présent à la chambre de commerce.

Nous croyons que toute question d'importance civique, traitée par la chambre de commerce le serait plus avantageusement par ce comité.

Nous croyons qu'on devrait faire tous les efforts possibles pour encourager l'établissement d'entreprises indus trielles dans la ville.

Nous croyons que le règlement sur les incendies devrait être suivi à la lettre, et le secteur de protection agrandi immédiatement.

Nous sommes en faveur de l'adoption des mesures d'hygièniques et sanitaires et de la mise en vigueur des règlements existants.

Nous sommes étroitement liés aux principes de municipalisation et nous croyons que la ville ne devrait se départir d'aucune franchise.

T. Daly, W. R. West, M. W. McCauley, C. Anderson, G Koerman.

Jour de l'élection 10 décembre.
Votez pour la liste des unifiés.

Les fruits de l'alcoolisme.

De tous les maux qui menacent l'humanité, l'alcool est bien le plus grand, le plus redoutable et le plus terrible.

De toutes parts, aujourd'hui, on en aperçoit les ravages. Partout, dans les journaux, dans les églises, dans les salles de conférence, on crie contre cette calamité et. en apparence, sans beaucoup d'effet.

Autrefois, il n'y avait à peu près que les hommes qui tombaient dans le gouffre. Aujourd'hui, les femmes s'en mêlent, s'unissent à ces derniers, et boivent aussi. C'est presque la désespérance.

Les femmes qui, de leur nature, tiennent tant à être aimables, à être attrayantes et belles, il semble qu'elles abandonnent même cette ambition et qu'elles achètent la hideuse ivresse alcoolique même au prix de la beauté.

Voyez-les la figure congestionnée, les yeux hagards, la langue embarrassée ; comme elles sont laides et comme c'est triste !

Puis il est si facile de prendre l'habitude de boire. même pour les femmes. D'adord un verre de bière à la partie de whist ou à la noce ; ensuite un peu de whisky pour aider la digestion et pour chasser le "spleen" ; enfin l'habitude commence, la volonté s'affaiblit, et pour se défaire de cette habitude la lutte est déjà longue et sérieuse.

L'ivrognerie chez la femme non seulement ruine sa santé, déforme ses traits, obscurcit ses yeux, mais amène aussi sa ruine intellectuelle et morale. Une femme qui boit est le plus triste spectacle au monde.

Et chez l'homme le spectacle n'est pas moins épouvantable.

S'il boit, ses facultés bientôt s'affaiblissent, ses sentiments et son intelligence sombrent ; il s'affaisse, devient stupide, malade ; sa charpente physique se délabre, de même que son être moral.

L'ivrognerie lui enlève tout honneur, tout respect, toute fortune, lui fait perdre l'amitié du ciel et des hommes, ruine sa famille, l'éloigne de toute heureuse opportunité, le ruine lui-même, le tue avant l'âge, avant l'âge le rend à la tombe.

A.

Le Roman D'une Croyante

Par Jean de la Brète

No. 9

Cependant, s'il m'eût fallu subir un nouvel assaut, je savais bien que ma réponse ne varierait pas ; mais je luttais contre la femme qui, dans la terrible agitation de ses pensées, prenait en horreur jusqu'au calme de cette chambre dont elle aimait tant habituellement l'aspect recueilli.

Tout à coup une vive impulsion me jette aux pieds de mon Christ, et, les yeux sur cette image aimée de la souffrance, je demande le courage et l'apaisement.

Puis, près de Gilberte, je songe longuement en regardant son joli visage endormi qu'éclaire une lumière voilée. A côté d'elle, une mère pleure sur elle-même parce qu'elle est faible, elle pleure aussi en pensant que la vie apportera à sa fille des déceptions qui la trouveront peut-être sans force. Elle demande, enfant, que ces larmes te soient une égide contre toi-même, elle te les donne. Offrande humblement faite à Celui que tu connaitra un jour, qu'elles soient pour toi le soutien caché au milieu des épreuves, qu'elles en atténuent la rudesse et, garant de mon traité, te préservent des chutes.

IX

Il était parti depuis des mois ; l'hiver avait passé, un hiver sec, clair, presque joyeux, pendant lequel une malheureuse femme, qui se croyait pleine de vaillance, s'était traînée au milieu des regrets et des défaillances. Non pas actuellement qu'elle regrettât d'avoir bien agi, mais elle songeait avec remords à l'aveu coupable et avec désolation à l'ami disparu.

Dans l'exaltation d'un sentiment vif passionné, un grand acte peut être accompli ; mais quand l'effervescence est tombée, les blessures journalières, les détails de l'existence pèsent plus lourdement sur les facultés, car, malgré l'immense amertume renfermée dans l'action généreuse, l'âme a joui sans doute du souffle vivifiant qui, en passant sur elle, l'a élevée au-dessus de son niveau habituel. Aussi est-ce avec dégoût, avec fatigue, qu'elle reprend la vie où elle l'avait quittée,

Le bonheur dans le sacrifice transporte, parait-il, le cœur des saints ; mais, bien certainemen malgré la satisfaction d'avoir conservé l'estime de soi-même, ce bonheur n'existe pas dans le coeur d'une faible petite humaine.

—Ma pauvre Geneviève, me disait Méran désolé, comme tu es amaigrie ! Je ne vois plus que tes grands yeux dans ton visage. Veux-tu partir avec moi ? Je suis trop vieux pour aller bien loin ; néanmoins nous pourrions encore voyager ensemble.

—Oh ! à quoi bon ?...

C'était la réponse invariable d'un être lâche et découragé qui, stupéfié, ne s'intéressant plus à rien, sauf à sa fille, se croyait mort à toutes les sensations de la jeunesse et de la vie.

Pourtant il n'était pas dans sa nature de s'abandonner si longtemps à un désespoir stérile, mais son âme ployée avait une peine infinie à se redresser, et, comme il arrive dans les heures de grande détresse, tous ses chagrins avaient pris une nouvelle intensité.

Jamais le vide laissé par la mort de son père ne lui avait paru plus affreux, car jamais un appui ne lui eût été plus nécessaire. Quand il allait voir Méran, des souvenirs doux et pénible l'entourait pour l'accabler et le pastel avec ses grands arbres sans feuilles lui paraissait lamentable.

Lorsqu'il traversait le jardin dénudé, les vieux domestiques se groupaient derrière les vitres pour le regarder fouler d'un pas languissant l'herbe des allées. D'un air tout pitoyable, ils secouaient la tête et semblaient dire que ce petit spectre tomberait bientôt dans le pays des ombres et de l'oubli.

Mais on ne meurt guère de chagrin, et sous l'influence des idées chrétiennes auxquelles j'essayais de m'attacher avec ardeur, comme une liane trop fragile à un arbre robuste, une résurrection morale devait bientôt s'accomplir.

Un des premiers indices de ma résurrection fut le désir ardent de voir mon mari reprende sa place dans sa maison. Quelles que fussent les difficultés de ma vie avec lui, elles étaient préférables à mon profond isolement.

Si sa présence était une protection vis-à-vis du monde, elle était surtout une protection vis-à-vis de moi-même.

La nécessiter de lutter, de réagir contre mon caractère, de remplir des devoies pratiques, devait m'aider à remonter la pente sur laquelle je glissais souvent et qui conduisait sûrement à la chute morale.

J'entassais efforts sur efforts pour ne pas songer à l'homme qui m'aimait ; mais, dans ma vie solitaire, les circonstances extérieures elles-mêmes étaient contre moi. Il avait pénétré trop loin dans mon cœur pour que son souvenir ne se glissât pas dans toutes mes pensées.

—Ma vieille Phine. que je suis lasse d'être seule !.... Crois-tu que Louis revienne bientôt ?

—Faut bien qu'il revienne, ma chère dame ; et si on m'avait dit, il y a un an, que j'en arriverais, moi aussi, à désirer son retour, je ne l'aurais pas cru, ben sûr !

—Vois-tu, plus je réfléchis à mon attitude vis-à-vis de lui, plus je crois qu'il faut éviter les reproches.

—Vous avez raison, ma reine ! me répondit-elle vivement. Tâchez d'être calme et de rendre plus commode pour lui une position difficile ; il vous en saura gré.

—Oh ! crois-tu ? dis-je avec un semblant d'espoir. Il ne reconnait rien de bien en moi.

—Vous verrai que, dans quelques années, il comprendra tout de même que sa maison est encore ce qu'il y a de mieux pour lui. Ça se voit souvent.

Pendant ces mois de solitude et de chagrins, cette vieille petite ouvrière n'avait cessé de puiser à pleines mains dans les délicatesses de son cœur pour me soutenir et me consoler. Quelquefois elle me tenait un discours rempli du bon sens imperturbable qui était le fond de sa philosophie rudimentaire.

=C'est naturel, ben sûr, que la jeunesse croit tout perdu... Elle ne peut pas être comme les vieux qui ont brassé tant de choses dans leur tête et savent que ça passe bien vite, mon trésor !

Le mot le plus simple, en apparence le plus banal, est souvent celui qui calme le plus sûrement. En l'écoutant, je m'en allais dans l'avenir et me voyais comme ces vieillards dont les chagrins aux angles trop durs se sont usés le long de la route. Je songeais que les années tourmentées de la vie ne tiennent pas plus de place dans le cours du temps que les rides formées sur la Loire par la brise qui passait. Parfois cette idée m'encourageait, parfois au contraire elle m'affligeait. Petite femme en plumes ! malgré ses prétentions ó la vaillance, elle s'abandonnait aux impressions diverses qui la faisait voler à droite, à gauche, sans qu'elle pût se reposer dans un endroit tranquille. Cependant, elle voulait sincèrement échapper à l'engourdissement moral afin que ses pensées devinssent plus pures, afin que la flamme qu'elle avait laissée baisser, baisser à tel point que souvent elle se reflétait à peine sur les parois de sa prison, brisât ces parois pour envahir la volonté,

Nous étions à la fin de juin quand Louis m'annonça son retour.

" Vous me verrez incessamment à Roche-Plate, me disait-il ; peut-être en même temps que ma lettre."

Ma résolution était bien prise de ne m'abaisser à aucune récrimination. Mon désir se réalisait ; nous allions reprendre une vie commune, du moins en apparence, et j'appelais à mon secours toute ma raison pour dissiper l'irritation qui fermentait à la lecture des quelques lignes banales qu'il m'avait écrites.

Mais depuis que je me sentais coupable, depuis que mes pensées secrètes fléchissaient si souvent, j'avais perdu mon âpreté. Enfin, à part les raisons d'un ordre supérieur me portant à la modération, je savais bien que de mon attitude dépendrait le calme de nos rapports.

Le soir, il n'était point arrivé. Vers minuit, j'étais encore à ma fenêtre, songeant que, quatre ans auparavant, à la même date, j'attendais avec une joie inquiète le jour suivant, l'inconnu plein d'espérances, C'était la même nuit, le même silence troublé de loin en loin par le cri d'une effraie et le bruissement des feuilles. Je me croyais une autre femme : néanmoins mes impressions présentes se reliaient à celles d'autrefois, comme les feuillets d'un livre aux feuillets suivants,

Je me mis à trembler en percevant tout à coup le bruit d'une voiture dans l'avenue.

A cette heure tardive, c'était lui, et je discutais encore avec moi-même pour savoir si je devais descendre ou l'attendre chez moi, quand un pas bien connu, naguère aimé, s'approcha de ma chambre.

Louis entra avec la tranquillité apparente d'un homme qui m'aurait quitté la veille. Cependants la pâleur de son visage dénotait une émotion dissimulé sous l'air altier des anciens jours.

Que de fois j'avais songé à ce retour préparé mes forces pour l'accueillir non avec colère, mais d'un air qui pensais-je, devrait l'émouvoir ! Seulement, j'avais compté sur un encouragement, sur un mot qui détendît la situation et me permît de parler. Mais il semblait qu'il fut le juge et moi la coupable. Que c'est donc étrange, mon Dieu, d'espérer toujours contre toute espérance !

Je fis un tel effort pour me dominer que je répondis d'un ton posé, presque naturel, aux quelques mots insignifiants qu'il m'adressa. Devant un accueil paisible sur lequel il ne comptait pas, son front s'éclaircit.

—Où est Gilberte ? me dit-il.

=Ici, répondis-je en soulevant la draperie sous laquelle j'avais caché le berceau pour que l'air de la nuit ne vint pas jusqu'à elle.

Le bruit la réveilla. Elle se mit à rire en voyant son père, qui la prit dans ses bras et la couvrit de caresses.

Ce mouvement me remplit de joie. Ah ! quelle que fût son antipathie pour moi, il y avait dans sa maison un lien trop fort pour qu'il le rompit ; quels que fussent ses agissements, sa fille l'attirerait toujours dans le foyer que je n'avais pas voulu détruire.

Mais pourquoi éprouvais-je pour moi-même une déception si forte ? Lorsqu'il m'eut quittée sans un mot convenable, sans un accent du cœur devant les souffrances visiblement marquées sur mon visage, je me penchai tout oppressée à ma fenêtre en disant :

—Qu'avais-je donc espéré, mon Dieu? Tel il était parti, tel il revient. La chaine est de nouveau rivée plus fortement que jamais ; c'est moi qui dois en alléger le poids.

Mais ce que mes lèvres murmuraient mon cœur ne le disait pas Hélas ! à mon insu, il s'en allait vers le voyageur

(Suite à la 7ième page.)

Cartes Professionnelles

Pour les Cultivateurs

CULTIVATEURS LISEZ CECI ET FAITES EN VOTRE PROFIT.

Le porc a bacon est le plus profitable, non seulement parce qu'il a une grande valeur sur le marche, mais aussi parce qu'il est moins couteux a elever. Il est bien demontre que ce sont les truies de la race longue et charnue qui sont les plus prolifiques et leurs produits sont eleves a peu de frais. De grandes portees sont la regle generale et avec des soins convenables, on peut elever la majorite de ces dernieres. De plus, comme la base de l'alimentation des porcs a bacon est le paturage, ces animaux exigent relativement peu de soins, sont d'une surveillance facile et, par suite, d'un rendement economique.

L'annee prochaine Edmonton aura un des plus grands abattoirs du Canada. Les porcs a bacon seront demandes par milliers. Ils seront bien payes. Prenez vos dispositions pour vous procurer de bonnes truies, pour elever des porcs a bacon et vous aurez une source inepuisable de benefices.

Le mouton a laine longue, Southdown, est le plus favorable dans notre contree. Il est facile a elever et s'hiverne facilement. Sa toison atteint un prix eleve (de 80c a $1.00) et, bon producteur de chair, il est tres estime pour la boucherie.

Les moutons sont d'une surveillance facile, ils peuvent, si vous leur menagez un paturage, paitre aupres de la maison et rester sous vos yeux.

Les coyottes ne sont pas autant a craindre qu'on se l'imagine, avec un peu d'attention on ne subit aucune perte de leur fait.

L'annee prochaine Edmonton aura une importante filature qui vous ouvrira un debouche tres avantageux si vous avez eu la sagesse d'elever des moutons Southdown a laine longue.

AVICULTURE.

Des Poulaillers

Deux meubles seulement doivent garnir les poulaillers, des juchoirs et des nids modèles pour la ponte.

Les juchoirs doivent être plats et jamais à plus de trois pieds du sol.

Les plateformes destinées à recevoir les excréments doivent être couvertes d'une légère couche de sable, de cendre, de chaux. ou toute autre matière fine, et très sèche, ce qui empêchera les excréments de s'attacher aux plateformes, en rendra l'enèvement plus facile, tout en absorbant leur humidité.

Chaque nid doit être garni d'une petite quantité de paille bien fine et brisée, ou de paille d'avoine, et non de foin pour lequel les mites ont une prédilection trop marquée.

Le poulailler doit toujours être tenu bien propre, la litière renouvelée aussitôt qu'elle est humide ou trop coupée par le travail des pondeuses.

Les murs intérieurs seront blanchis deux fois par an, ainsi que les nids et les perchoirs ; en outre, dans le cours de la saison chaude, ces derniers seront lavés ou arrosés de pétrole aux moins tous les quinze jours, par là on préviendra ou combattra la vermine dermanysse.

Construction des poulaillers.

Un poulailler de ferme devra avoir des loges à gratter, froides, et loges à coucher confortables. Il ne devra être chauffé par aucune chaleur artificielle.

Aménagement—Ce poulailler mesurera 86 pieds de longueur par 10 pieds de largeur à l'extérieur et pourra convenablement loger trente sujets par division, donnant à chaque poule 6 pieds carrés, ou vingt-six sujets si l'on donne 7 pieds à chacun.

Toutefois un poulailler ne devra jamais être construit pour plus de quarante à cinquante volailles dans le même compartiment.

Le débutant aura plus d'avantage et de profits à ne garder que vingt-six sujets ou même vingt-trois allouant 8 pieds carrés à chacun, car il ne devra "pas oublier que la poule est l'ennemi du nombre," qu'il lui faut de l'espace pour le travail qu'elle est appelée à faire pour chercher sa nourriture dans la litière, et que c'est dans la loge à gratter seulement que devra lui être distribuée la partie de la nourriture qui consiste en grain depuis l'automne jusqu'au printemps : en été cette nourriture pourra lui être distribué dans les parcs.

La fondation du poulailler devra être faite avec des soles, préférablement de cèdre, de quatre pouces carrés, Pour la charpente, voyez "matériaux nécessaires à la construction," dans un des prochains numéros du journal.

Loges de nuits—Les loges de nuit mesureront huit pieds par dix (8x10) Les doubles chassis de deux pieds et demi de largeur par trois pieds et dix pouces de hauteur, seront pratiqués à vingt pouces du sol, afin de laisser tomber autant de lumière que possible sur le plancher du poulailler. Chaque loge de nuit devra être munie d'un ventilateur automatique ou d'une cheminée d'appel, et d'une ouverture de dix pouces par douze communiquant avec les loges à gratter. En hiver, ces ouvertures devront être tenues fermées durant les grands froids, cependant lorsque nous remarquerons que les loges à coucher deviendront tant soit peu humides durant la nuit, il sera avantageux de laisser ces ouvertures légèrement ouvertes afin d'y établir une bonne aération.

Victor Fortier, Ottawa.

Manifeste aux Electeurs de la Ville d'Edmonton

En demandant votre appui dans l'élection prochaine à la mairie, je maintiens, comme les vieux citoyens l'admettront d'ailleurs, que les intérêts de la ville ont toujours reçu mes meilleures attentions.

Mais il y a un grand nombre d'électeurs nouvellement arrivés que je ne connais pas personnellement et dont je demande aussi le vote et l'influence.

J'ai servi la ville pendant deux ans comme échevin, sacrifiant un temps considérable au détriment de mes affaires, et quoique je ne puisse pas me flatter d'avoir plû à " tout le monde et tout le temps " pendant mon terme, j'espère cependant que, en général ma conduite a reçu l'approbation du plus grand nombre.

Je peux dire consciencieusement que dans chaque cas, j'ai fait ce que je jugeais être le meilleur pour les intérêts généraux de la ville ; et je n'ai jamais vu pratiquer aucun favoritisme pour une partie de la ville au détriment d'une autre.

En vue des grandes entreprises que la ville aura à faire pendant l'année qui vient, votre maire devra nécessairement dépenser la plus grande partie de son temps à la surveillance des affaires municipales. Je suis prêt à le faire si je suis élu.

Je suis d'opinion que le temps est venu de construire le tramway et je crois que la construction devrait être commencée en même temps que le pavage des rues.

J'ai le plaisir de dire que ce tramway appartiendra à la municipalité.

Relativement aux parcs, quoique je comprenne que les grands parcs, situés sur les limites de la ville sont une nécessité pour l'avenir et seront appréciés davantage plus tard, je crois que ce qui seraient d'un intérêt plus vital à la majorité de nos citoyens serait de petits jardins situés dans différentes parties de la ville et d'un accès facile.

Je crois que des terrains devraient être achetés immédiatement et aménagés aux frais de la ville.

Relativement à l'administration de la ville je dois admettre que les deux années d'expérience que nous avons de notre système de commissaires m'a démontré qu'il était meilleur que je ne l'avais pensé d'abord. Aussi je suis d'avis qu'il doit être continué.

Avec la réserve cependant que des améliorations pourront y être apportées lorsqu'il sera démontré qu'elles seront nécessaires pour le plus grand bien de la ville.

Pour définir notre système d'administration actuel, voici mon opinion :

Les électeurs sont les actionnaires,
les échevins les directeurs, et
les commissaires les gérants. Afin d'obtenir les meilleurs résultats, je crois que les citoyens et les échevins devraient discuter avec les commissaires d'une manière pratique, et en faisant les suggestions qu'ils pourraient avoir pour les bénéfices de la cité. De cette manière on obtiendrait de meilleurs résultats qu'en cherchant continuellement à blâmer les gérants.

Respectueusement

Thos Bellamy.

Echantillons de grains de choix pour l'amelioration des semences.

A Monsieur le Rédacteur du Courrier de L'Ouest,

Cher Monsieur,

Suivant instructions de l'Honorable monsieur le Ministre de l'Agriculture et en vue de l'amélioration des semences, nous ferons, cette saison, aux cultivateurs du Canada une distribution d'échantillons de variétés de grains de qualité supérieure. Nous nous sommes procurés l'approvisionnement pour cette distribution principalement d'entres les excellentes récoltes qui ont été récemment obtenues aux Fermes expérimentales d'Indian-Head (Sask.) et de Brandon (Man.) La distribution consistera en échantillons d'avoine, de blé de printemps, d'orge, de maïs (pour ensillage seulement) et de pommes de terre. La quantité d'avoine que nous enverrons, sera de 4 livres, et de blé ou d'orge, de 5 livres, ce qui suffira dans chaque cas pour ensemencer un vingtième d'acre. Les échantillons de maïs et de pommes de terre seront du poids de 3 livres chacun. Nous nous sommes procurés pour cette distribution un approvisionnement de chacune des variétés suivantes :—

Avoine.—Canner, Danish Island, Ligowo améliorée, Thousand Dollar, White Giaut, Whide-Awake (variétés blanches), et Goldfinder (variété jaune).

Blé.—Fife rouge, Preston, Percy, Pringle's Champlain, Stanley, Huron et Fife blanc.

Orge,—*A six rangs* — Measurp, Odessa, Mansfield et Claude. *A deux rangs*—Sidney, Invincible, Standwell et Canadian Thorpe.

Maïs (pour ensillage).—Variétés précoces : Angel of Midnight, Cômpton's Early et Longfellow. Variétés tardives : Selected Leaming, Early Mastodon et White Cap Yellow Dent.

Pommes de terre (Patates).—Carman No. 1, Early White Prize, Rochester Rose, Money Maker et Late Puritan.

Chacun de ceux qui demandent de ces échantillons, ne pourra en recevoir qu'un seul ; ainsi, si l'on reçoit un échantillon d'avoine, on ne peut en recevoir aussi un de blé, d'orge ou de pommes de terre. et nous ne pourrons satisfaire aux demandes de plus d'un échantillon par maison. Les échantillons seront expédiés francs de port par la poste.

Les demandes doivent être adressées au Directeur des Fermes expérimentales à Ottawa ; et on peut les envoyer en tout temps avant le 15 février, date à laquelle les listes ssront closes, afin que les échantillons demandés puissent être expédiés à temps pour les semailles. En faisant les demandes, on fera bien de mentionner la variété que l'on préfère. Nous satisferons aux demandes suivant l'ordre où nous les aurons reçues, jusqu'à épuisement de l'approvisionnement des semences. Nous conseillons aux cultivateurs de nous adresser au plus tôt leurs demandes afin d'éviter la possibilité d'être désappointés.

Ceux qui demandent du maïs ou des pommes de terre, voudront bien se rappeler que le maïs n'est pas disponible pour distribution avant mars et que les pommes de terre ne peuvent être expédiées d'ici par la poste avant que tout danger de gel en route soit passé. Il n'est pas besoin d'affranchir les lettres ou paquets adressés à la Ferme expérimentale, Ottawa.

W. SAUNDERS,
Directeur des Fermes expérimentales
Ottawa, 1er décembre, 1906.

Aux Electeurs de la ville d'Edmonton

Je demande votre appui dans les prochaines élections municipales. Je saisis cette occasion pour placer devant vous, pour que vous les considériez, les principales lignes de mon programme, en donnant les raisons pour lesquelles je vous demande de le sanctionner.

Brièvement elles sont les suivantes :

Une représentation plus directe des citoyens serait obtenue au moyen du système de division par quartiers. Un tel système devrait déjà être en vigueur dans notre ville.

Tous les services publics devraient appartenir à la municipalité et être assurés par elle.

Il est temps maintenant pour la ville de se pourvoir de larges réserves d'air pur pour ses habitants, au moyen des parcs et des jardins publics, d'un accès facile à toutes les parties populeuses de la cité.

Les plus grands facteurs du développement et de la prospérité des villes sont les manufactures et les industries diverses. Edmonton devrait être préparé à offrir de légitimes stimulants pour obtenir leur établissement ici, mais cependant pas au moyen de dons d'argent. (bonus).

Dans l'intérêt de la ville un compte comparatif devrait être publié à la fin de chaque année fiscale, de façon à montrer le développement et le progrès de la ville durant l'année écoulée. D'une manière systématique, chaque nouvel arrivé dans notre ville devrait être pourvu d'une copie de ce compte.

Il est essentiel que les travaux pour l'eau, la lumière électrique, les égouts, système d'alarme pour les incendies, trottoirs, pavage et autres choses nécessaires soient étendus aussi rapidement que possible. Ces travaux devraient être exécutés avant tout autres.

Les règlements de la ville relatifs au secteur de protection d'incendie, des égoûts et des conduits d'eau devraient être observés rigoureusement.

Toute glace mise en vente dans la ville devrait être inspectée et un système des vidanges plus perfectionné devrait être adopté sans délai.

Une bibliothèque et une salle de lecture devraient être mises à la disposition des citoyens. Il est possible d'obtenir cela à un prix minimum en s'associant avec la Y. M. C. A. qui s'organise dans notre ville.

Un marché moderne devrait être établi sans trop de délai. Ceci est devenu absolument nécessaire, non seulement pour les fermiers mais encore pour le bénéfice des citoyens en général.

En vue des grandes dépenses des deniers publics à effectuer pendant l'année prochaine, la plus stricte économie, consistant dans l'emploi des méthodes modernes devrait être observée.

Il n'est pas nécessaire pour la Cité d'Edmonton, d'acheter l'expérience lorsque elle peut être obtenue gratuitement par l'observation de plusieurs villes à travers le Canada, ces villes ont acquis l'expérience par le temps et les grandes dépenses- A nous de profiter de leurs leçons.

Je me présente parce qu'un grand nombre de citoyens de toutes les parties de la ville m'ont prié de le faire. De plus, je crois pouvoir rendre à la ville des plus grands services si j'occupe un siège au Conseil que si je reste dans les rangs des citoyens.

J'ai eu le privilége d'habiter dans quelques-unes des grandes villes du Canada, Montréal, Toronto, Hamilton et London, Ont., pendant une période d'au moins 13 ans. Durant ce laps de temps j'ai observé attentivement et étudié les questions municipales et j'ai acquis des connaissances qui seront peut-être de grande valeur à la cité d'Edmonton pendant les prochaines années, années qui conteront peut-être parmi les plus importantes de son histoire.

Respectueusement le vôtre,

J. B. WALKER.

Un attentat anarchiste a Rome.

Rome 18,—Une bombe a fait explosion dans la cathédrale St-Pierre, au moment où l'édifice était encombré et une scène de confusion indescriptible s'en suivit. Aussitôt que le bruit formidable eût cessé, un prêtre se mit en frais de rassurer les fidèles, mais ce fut en vain. Les assistants se sauvaient dans toutes les directions et un grand nombre de femmes s'évanouissaient. Grâce aux larges dimensions de l'édifice, cependant, la foule put se frayer un passage jusqu'aux portes sans qu'il y eut d'accidents. On n'a trouvé aucune trace de l'auteur du forfait. Jamais encore, dans l'histoire de l'Eglise St-Pierre, semblable attentat n'avait été commis. La messe était sur le point de se terminer et le prêtre allait bénir les fidèles lorsque le terrible bruit se fit entendre, suivi d'une fumée épaisse. Le prêtre officiant à la chapelle Ste-Pétronille cria aux fidèles de ne pas s'effrayer, que c'était le canon du midi, mais la foule était déjà prise de panique et s'enfuyait dans toutes les directions, renversant les chaises, au milieu des cris des femmes et des enfants. Après que le calme fut rétabli on découvrit que la bombe avait été placée sur les échafaudages préparés en vue de la réparation du toit immédiatement au-dessous du tombeau de Clément XIII.

Sa Sainteté le pape était dans sa chambre, à son heure d'adoration du midi lorsque Monsignor Celesti, majordome, Monsignor Misciatelli, sous-préfet du Vatican se sont rendus à l'appartement du Pape qui s'écria : Qu'est-il arrivé ? " " Ne soyez pas alarmé, Souverain Père " a été la réponse.

On célèbrera des messes durant trois jours dans l'église, en expiation de l'offense qui vient d'être faite à la religion catholique.

Cette explosion de bombe est le troisième exploit d'anarchiste commis en Italie, les deux autres étant le meurtre du prof. Rossi, à Naples, hier, et l'explosion d'une bombe en face du café Arago le 14 novembre.

Tout ce qui a pu être trouvé de la bombe lancée dans la cathédrale a été gardé par la police. La bombe devait contenir plus de deux livres de poudres et trois livres de clous en fer, ces derniers enveloppés dans des journaux datés du 16 et 17 novembre, preuve que la bombe a été fabriquée tout récemment.

Gros Contrat

Ottawa — Les Canadiens sont invités à faire des soumissions pour la fourniture de viandes et de foin destinés à l'armée de l'Afrique-Sud, du 1er avril 1907 au 31 mars 1908. Les intéressés peuvent se procurer des blancs à cet effet et les soumissions seront reçues jusqu'au 10 janvier 1907.

Le Canada a l'exposition de Dublin

Ottawa.— M. Hutcheson, commissionnaire des Expositions, a informé le ministère de l'Agriculture que la construction du pavillon canadien, à l'exposition de Dublin, avait été commencé le 1er décembre.

Renflouement

Le Bavarian de la ligne Allan, qui depuis plus d'un an était échoué sur le *Wye Rok* a été renfloué.

Ce renflouement que beaucoup jugaient impossible a été effectué par un entrepreneur nommé Leslie de Kingston, Ont., il constitue un véritable tour de force.

Un veritable record

Le rapide du Pacifique Canadien que l'on désigne sous les noms de "Oversea Limited," a couvert la distance entre Vancouver et Québec, 3,080 milles, en trois jours et onze heures. La moyenne de la vitesse a été de 39½ milles. La compagnie prétendait, lors de l'établissement de ce service, qu'elle pourrait franchir la distance en quatre jours. On croit qu'il sera possible avant peu d'amener les malles anglaises à Hong Kong en 27 jours.

Systeme odieux

San Francisco.—Le grand jury a rendu un verdict hier contre le maire Eugène Schmidtz et Abraham Ruef, accusés d'extorsion.

Il y avait cinq chefs d'accusations et le cautionnement pour chacun a été fixé à $10,000.

Ce sont des restaurateurs, y compris un nommé Edouard Marchand, qui se sont plaints des demandes d'argent à eux faites par le maire et Ruef.

Il paraitrait qu'à San Francisco, un système épouvantable de chantage a été organisé par des gens haut placés.

Notre farine au Japon

L'exportation de farine du Canada au Japon pour les derniers 9 mois est évaluée à $62,015. La somme est faible encore, mais il convient de noter qu'elle est le double de la somme totale des années précédentes.

L'importation de thé du Japon au Canada pour les 9 mois s'élève à 2,304,620 livres représentant une diminution de 700,000 livres comparé à la période correspondante de l'année dernière.

Chronique Locale

La Consécration de la nouvelle Eglise

Comme nous l'annoncions dans un de nos derniers numéros, la bénédiction de l'église, érigée dans le quartier Est de la ville, aura lieu dimanche prochain, 9 courant.

La nouvelle église, placée sous le vocable de l'Immaculée Conception, sera bénie par Mgr Legal, évêque de St. Albert.

Monseigneur prêchera à la messe et le Rév Père Emard prêchera le soir à la Bénédiction.

Tous les fidèles d'Edmonton et des environs sont invités à assister à cette imposante cérémonie. Ils pourront, s'ils le veulent, amener leurs amis de dénominations différentes.

C'est le Rév Père Hétu qui est provisoirement curé de la nouvelle paroisse.

HEURES DES OFFICES.

Grand'Messe, 10 30, a.m.
Bénédiction du Saint-Sacrement, 7, p.m.

A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, samedi, 8 courant, les services seront célébrés, dans les deux églises, comme tous les dimanches. Grand'messe à 10.30 hrs et Bénédiction à 7 hrs.

L'Immaculée-Conception est une fête d'obligation.

Il est rappelé qu'à l'occasion du premier vendredi du mois, on confessera dans les deux églises ce soir, jeudi.

Une messe sera célébrée dans les deux églises demain matin à 8 heures.

Imperial Stables Co.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs l'élargissement du champ d'action de l'écurie Richelieu qui prend, comme nouvelle raison sociale le nom de *Imperial Stable Co.*

Tout le monde se souvient encore de la modeste écurie de louage qu' était l'écurie Richelieu il y a à peine un an, lorsque M. J, Darrigan en fit l'acquisition. Sous l'influence de son nouveau propriétaire, connaisseur en chevaux et homme d'affaires accompli, l'établissement prospéra très rapidement.

Au printemps dernier, pour étendre encore davantage les affaires, il constitua une compagnie avec M. Lapresle, ancien gérant de la maison Révillon Frères, et M. Feipell. Chacun des trois membres apportant ses connaissances des affaires et le plus large esprit d'initiative.

A ce moment l'écurie Richelieu prit la tête des écuries de la ville tant par la supériorité du matériel et des chevaux que par l'excellence du service toujours impeccable.

Pour répondre aux désirs de la clientèle toujours croissante, ces messieurs viennent de constituer une autre compagnie qui comprend MM J. Darrigan, Lapresle, Feipell, Louis Durand et Armand de Bernis ; ces deux derniers, anciens élèves de l'école spéciale de Grignon (France) et propriétaires d'un ranch important à 15 milles au sud de Calgary.

La nouvelle compagnie est constituée au capital de $25,000.

A partir du 15 janvier prochain elle sera en mesure d'assurer les services suivants :

Livery remaniée—deux services—Voitures de grand luxe pour la ville ; voitures confortables pour l'extérieur.

Transports dans la ville, déménagements, livraison de marchandises, transports de malles, etc., etc.

MM. Feipell et Durand sont partis aux Etats-Unis pour y acheter 30 chevaux percherons et le matériel nécessaire pour y effectuer les charrois. Ils repasseront par l'Ontario où ils s'approvisionneront de chevaux de luxe et de voitures pour le service de la livery.

Nous applaudissons de tout cœur au succès de nos amis, qui prouve, une fois de plus, l'aptitude aux affaires qui caractérise notre race.

Ces messieurs sont tous Français.

Un escadron de cavalerie sera prochainement autorisé pour le district de St-Albert et les environs.

En toute probabilité un escadron de carabiniers montés, de quatre troupes sera avant peu autorisé avec St-Albert, Morinville, Rivière qui Barre et Stony Plain, comme quartiers généraux de chaque troupe.

Cet escadron complètera un régiment commandé par le Major Paton d'Edmonton comme Lieutenant Colonel, formé des escadrons A. d'Edmonton, B. de Strathcona, C. du Fort Saskatchewan et D. de St-Albert.

Le Capitaine DeBlois Thibaudeau, ancien officier au 65ième Régiment de Montréal a été chargé de voir à l'organisation de ce nouvel escadron, et les officiers suivant en forment les cadres.

Major en commandement, Capt. DeBlois Thibaudeau.
Capitaine d'Escadron, P. E. Lessard.
Lieutenant troupe No. 1, St-Albert Fleury Perron.
" " " 2, Morinville Jos Deschesnes.
" " 3 Riv. qui Barre ....
" " 4 Stony Plain J. J. Schell.
Sergent major Auguste Lessard
" Quartier-Maitre Léo Savard
" Vétérinaire ....
Aumônier Rev. H. Ethier
Chirurgien Dr A. Blais.

Nous ne saurions qu'approuver l'enrôlement parmi les nôtres dans un corps militaire comme ci-dessous.

Nous avons comme citoyens nos devoirs à remplir vis-à-vis du pays et nous ne saurions permettre qu'un corps militaire levé dans un centre essentiellement canadien, fusse rempli par des citoyens d'autre nationalité.

En outre des obligations peu onéreuses que l'enrôlement comporte, il y a pour nos jeunes gens plus de plaisir à faire parti d'un corps militaire qu'au tre chose.

Le camp annuel de douze jours à la fin de juin ne saurait que développer chez les jeunes gens l'esprit d'initiative, et nous sommes certains que nous avons parmi notre jeunesse toutes les qualités voulues pour en faire de bons soldats et leur promettre de soutenir leur réputation parmi les autres escadrons qui formeront ce régiment.

Le recrutement des troupes No. 1 à St-Albert, No. 4 à Stony Plain est déjà au complet. Mais nous n'avons pu à temps avoir la liste de ceux qui les composent. Le recrutement de la troupe No. 3 à Morinville sous le Lieut Jos Deschesne se composera des hommes suivants—

Louis Fraikins	Art. Morin
J. D. F. Morin	R. Bonin
W. Meunier	H. Gibeault
J. A. Granger	J. E. Gibeault
P. Doran	A. Rivest
T. Lepine	O. Desroches
H. François	G. Morasse
N. St-Louis	W. Morasse
R. A. Grenier	E. Auger
N. Verrier	A. Dubuc
A. Verrier	A. Riopel
J. B. Billo	A. Chaput
J. Couture	T. Dubuc

A. Tellier.

Les jeunes gens qui n'ont pas donné leurs noms et qui désireraient faire partie de l'une de ces troupes pourront donner leurs noms aux officiers plus haut nommés.

L'accoutrement de sellerie et l'uniforme sont fourni par le gouvernement et ceux qui s'enrôlent, n'ont qu'à fournir leurs chevaux.

Noël, Noël.

Tous les enfants sont invités à écrire au Père Noël (Santa Clauss), qui a élu résidence chez Révillon Frères.

Dans cette lettre qu'ils doivent remettre entre les mains du Père Noël (Santa Claus), les enfants devront dire comment ils aimeraient passer la Noël.

Les meilleures lettres vaudront de jolis cadeaux à leurs auteurs.

Filles et garçons ne manquez pas cette superbe occasion d'avoir des étrennes magnifiques.

Apportez tous vos lettres au Pére Noël (Santa Claus), chez Révillon Frères.

Petites Annonces

qui m'eût si sincèrement aimée. Où était-il ? La distraction, le mouvement agissaient-ils déjà sur sa tristesse ? Songeait-il aussi souvent à la femme accablée qu'il eût voulu consoler ?

En sortant de ma rêverie dissolvante, je pleurai de dépit et de honte sur moi-même, car je savais bien qu'il ne suffit pas de conserver extérieurement la dignité de la vie, et que la loi divine veut un bien plus raffiné.

Le lendemain de son arrivée, Louis s'empressa de critiquer tous les arrangements que j'avais dû prendre en son absence.

—Vous savez pourtant bien, me dit-il, que j'entends diriger seul les réparations.

—Les choses pressaient, repondis-je tranquillement, et comme vous n aviez point déterminé l'époque de votre retour, je n'ai pas pu attendre.

Il me regarda avec attention et se mordit les lèvres. Il découvrait en moi une assurance tranquille qui le déroutait, et il comprenait vaguement que mon caractère avait reçue une empreinte qui devait durer.

Dans l'après-midi, il rentra de mauvaise humeur.

—Qu'est-ce que j'apprends ? me dit-il. Marion est parti ?

—Il a été repris par ses anciennes amours et s'est lancé dans de lointaines pérégrinations, répondis-je en tricotant avec ardeur.

Ah !... Il ne m'avait point parlé de ses projets. Au reste il a raison ; la vie stupide que l'on mène ici est odieuse. Je ne comprends plus que les voyages et l'imprévu.

—Vous me l'avez prouvé ! répondis-je avec une vivacité involontaire.

Son front se rembrunit, il fut sur le point de s'emporter, mais il se contint.

—Sans Marien, la vie ne sera plus tenable ici, reprit-il avec humeur. Il a beau être assez ridicule avec ses incorrections et ses habits de l'autre monde, c'est un excellent compagnon de chasse et un bon enfant.

Pauvre Marien ! comme la vraie distinction, celle du cœur et de l'intelligence, est souvent traitée singulièrement ! Je m'abstins de répondre et de relever mes yeux, dont l'expression m'eût peut-être trahie.

Une semaine s'écoula péniblement. En arrivant à Roche-Plate, il était décidé à m'imposer silence si, comme il le croyait, j'avais éclaté en reproches violents, et il eût pris le prétexte d'une scène pour tourner l'arme contre moi-même.

Sa surprise avait été agréable, mais il avait déjà oublié qu'il devait à mes efforts la facilité de nos relations, et mon sang-froid commençait à l'irriter.

Mon attitude froide, mais ni hostile ni compassée, l'humiliait ; il m'en voulait du mal qu'il m'avait fait et de ma façon d'y répondre.

Néanmoins, il n'y avait point eu de conflits sérieux entre nous jusqu'au jour où le bon petit Méran, ne pouvant se contenir, l'accabla des plus vifs reproches. Louis, qui était allé le voir, revint à Roche-Plate dans un état de fureur indicible.

Il entra dans le salon les sourcils contractés et d'un air qui effraya tellement Gilberte qu'elle se cramponna à ma robe en le regardant avec de grands yeux étonnées, car, grâce à Dieu ! il n'avait jamais pour elle que des mots caressants.

—Je vous défends, me dit-il d'un ton impérieux, de recevoir désormais votre Méran.

Je ne répondis rien de peur de l'exciter

—Quand on pose pour la dignité, quand on se dit chrétienne, s'écria-t-il, doit-on se plaindre si haut ? Est-il convenable d'exposer son mari à la scène que ce ridicule vieillard vient de me faire ? Peut-être l'aviez-vous chargé de me traiter en écolier ?

—Vous savez bien qu'il n'en est rien, répondis-je ; les faits parlent d'eux-mêmes.

Mais il n'écoutait pas, sa colère s'excitait toute seule, et ma fille, dont la nature était impressionable, changeait à vue d'oeil.

—De grâce, taisez-vous, taisez-vous ! m'écriai-je. Regardez Gilberte !

L'enfant bouleversée, venait de tomber en convulsions dans mes bras, et je vis que Louis pâlissait affreusement devant ce petit visage crispé.

La crise fut courte ; il n'en restait le lendemain qu'une grande crainte à la vue de son père, qui, dès le matin, était venu la regarder ; mais moi, j'avais passé la nuit à réfléchir et modifié mes plans.

J'allai trouver Luois dans sa chambre, absolument résolue à me faire écouter.

—Il est nécessaire, lui dis-je, que vous écoutiez tranquillement ce que j'ai à vous dire.

—Que signifie cette exorde ? demanda-t-il avec ironie.

—Simplement que si vous ne croyez pas pouvoir vous dominer assez pour conserver vis-à-vis de moi une certaine modération, il faudra que nous nous séparions.

—Qu'elle est cette chanson ? s'écria-t-il en s'emportant immédiatement. Croyez-vous que je supporterez...

—Vous m'entendrez ! interrompis-je d'un ton si ferme et si résolu que j'obtins de silence. Je ne récrimine rien pour moi, et j'étais décidée ne jamais à recourir aux moyens extrêmes. Mais l'accident de Gilberte a modifié toute ma manière de voir et même de sentir. Si votre antipathie est telle que vous ne puissiez vivre avec moi sans entrer dans des accès de fureur qu'il n'est plus de mon devoir de supporter, séparons à l'amiable.

—Ni à l'amiable ni autrement ! répondit-il en frappant du pied.

—Ni autrement ! Et moi, je vous jure que si vous ne rendez pas supportable ma vie et celle de ma fille, j'aurai recours aux tribunaux.

Malgré la fermeté de mon attitude, je m'appuyais des deux mains sur le dossier d'un fauteuil, car mon corps fléchissait de peur et d'émotion.

Mais Louis, quand il le voulait, se dominait parfaitement. Sa frayeur de la veille avait été extrême, et il était de ces hommes qui, aimant par-dessus tout la correction extérieure, redoutent comme un fléau l'opinion du monde. Il avait fallu tout l'emportement de sa passion pour qu'il lui donna la publicité d'un scandale, et la menace que je venais de prononcer portait sur un fait réalisable qui lui serait odieux, lors même que le procès tournât contre moi.

—Il me semble, dit-il d'un ton glacé, que je vous prouve déjà ma patience.

—C'est très-bien, répondis-je froidement ; et moi, je fais des vœux pour n'avoir pas à vous prouver que ma résolution est immuable.

Je le laissai à son étonnement et à sa colère, pensant que le feu couvait sous la cendre et qu'il éclaterait bientôt avec violence.

Mais le jour même, il déjoua mes craintes en s'abstenant de toute observation quand il vit la vieille Phiné traverser le jardin de son pas trottinant, ses fers à la main et toute palpitante songeant à son audace.

Ce vieux cœur fidèle avait fait taire ses fiertés habituelles par affection pour moi, et comme par le passe, en pit des événements, j'eus la joie, chaque samedi, de voir apparaître sa chère et comique petite silhouette.

A continuer

Profitez de l'offre

M. Cutchbert Nairs, gérant de l'Alberta Milling Co. fait une offre que tous les fermiers de l'Alberta-nord devraient accepter de suite.

M. C. Nairn a remarqué qu'une grande quantité de blé, dans le district d'Edmonton et le long du C. N. R. était atteint de la carrie, *smutty*, maladie cryptogamique qui rend le blé noir et impropre à la consommation.

Il est nécessaire de remédier à cet état de chose en changeant de semence.

L'Alberta Milling Co., offre d'apporter un semence choisie de blé No. 1 dur, venant de Brandon, Manitoba.

Cette semence sera placée entre les mains des cultivateurs sans qu'il soit prélevé de commission par l'Alberta Milling Co.

Le blé sera du No. 1 dur et comprendra 90 pour cent de fyfe. Il a été récolté par McKenzie frères dans leurs pépinières de Brandon.

Le prix actuel du blé à Brandon est de 68c. le minot. Le prix du fret pour Edmonton est de 10.8c. par minot de grain de semence. Le prix approximatif est donc d'environ 80c. par minot, pris en gare.

Les cultivateurs doivent profiter de cette occasion pour renouveler leur semence afin d'obtenir du blé dur No. 1 qui a toujours une valeur plus grande sur le marché.

Ils peuvent le faire sans grands frais en vendant le blé qu'ils avaient réservé pour la semence et en faisant remploi de l'argent provenant de cette vente.

Les lecteurs de notre journal sont priés de se hâter car incessamment le le blé va monter et aussi parceque la quantité de choix est forcément limitée.

Par suite d'arrangements spéciaux

nos abonnés, n'auront qu'à nous adresser leurs demandes au bureau du journal, nous les transmettrons à l'Alberta Milling Co. Ils seront les premiers et aussi les mieux servis. Qu'on se le dise.

Cour Suprême.

Le jeune d'Amour, ancien conducteur de malle sur le C. P. R., a comparu, hier, sous l'inculpation d'avoir dérobé une lettre chargée contenant $2,000.

Les avocats Gariépy et Robertson présentèrent sa défense et obtinrent son acquittement après de brillantes plaidoiries.

Spruce Grove

La couche de neige qui recouvre le sol favorise singulièrement le transport des grains à l'élevateur. Il s'effectue très activement.

Le commerce est prospère dans notre petite ville, MM. J. Dunn et Gédéon Lasserte ont fait l'acquisition d'un concasseur pour le grain. Les cultivateurs désireux de faire broyer leur grain peuvent s'adresser à ces messieurs. La machine est mue par un moteur à gazoline de 15 chevaux de force.

Ce moteur fait aussi marcher une scie où les cultivateurs pourront convertir en planches leurs billots de bois.

Imperial Stables Company.
anciennement Richelieu Stables Co.

Messieurs.

Nous avons l'honneur de vous annoncer que la Richelieu Stables Company vient de se transformer et de prendre le nom de " Imperial Stables Company. "

La nouvelle compagnie est au capital de $25,000.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier du bienveillant patronage que vous nous avez donné, et pour vous prier de continuer comme par le passé, à nous honorer de de votre confiance.

Nous nous proposons de remanier le service de louage et de l'établir sur des bases nouvelles afin de répondre plus complètement aux exigences de la clientèle.

A cet effet nous organisons deux services distincts :

L'un comprenant des voitures luxueuses et des chevaux splendides pour la ville, l'autre, des voitures confortables et de bons chevaux de route pour les voyages à la campagne.

A partir du 15 janvier, l'Imperial Stables Co. sera en mesure d'assurer les déménagements, transport de bagages et charrois de toute nature.

Elle aura à cet effet un matériel absolument moderne et des chevaux hors ligne.

L'Imperial Stables Co. aura ses bureaux 132 Jasper Ave. On recevra là les ordres de toute nature. Les écuries seront toujours sises dans la 3ième rue.

Dans l'espoir que vous voudrez bien nous conserver votre bienveillant patronage,

Nous avons l'honneur d'être

Messieurs

Vos obéissants serviteurs.

IMPERIAL STABLES Co.

Aux Electeurs de la Cité d'Edmonton.

J'ai été requis par un grand nombre de contribuables, d'avoir à me présenter pour être échevin de la ville d'Edmonton. Avant de demander l'appui des électeurs, il est nécessaire. me semble-t-il, de leur faire connaître mes vues sur certaines questions civiques importantes, qui intéressent l'extension des taxes municipales.

Quand on considère que des problèmes très sérieux, tels que : de grandes compagnies de chemins de fer demandant des privilèges et avantages spéciaux, la construction d'un système de tramway, le prolongement des aqueducs et des égoûts, le pavage des rues se posent.

Toutes ces entreprises qui entraînent la dépense de milliers de dollars, forcent chaque citoyen a suivre attentivement la manière dont ses taxes sont dépensées et lui font un devoir d'envoyer au conseil des hommes d'affaires.

Si les citoyens d'Edmonton jugent à propos de m'élire je défendrais consciencieusement les principes suivants de législation civique.

1o. Municipalisation de toutes les franchises et utilités publiques.

2o. Législation civique honnête et progressive, tout en pratiquant l'économie.

3o Je suis en faveur d'un service de tramway qui comprendrait une ligne de ceinture qui pourrait accommoder les parties de la ville éloignées du centre et d'un système de billets de passage au taux de 8 billets pour 22c pour les trailleurs.

4o. Je crois que les commissaires devraient être élus par le peuple, après avoir été élus pour deux ans d'echevinat et que le maire, pour devenir maire, devrait servir pendant deuxans comme échevin et ait été élu commissaire.

5o. Je suis en faveur d'un marché public où les citoyens peuvent acheter directement du producteur, et, si cela est nécessaire. d'agrandir la place actuelle du marché, pour servir à cette fin.

6o. Je suis fortement en faveur d'encouraget les industries manufacturières en accordant l'eau, la lumière et les égoûts gratuitement. et une exemption de taxes pour 10 ans, pourvu qu'une installation d'au moins $10,000 soit établie et qu'on y emploie 50 hommes.

7o. Prolongement immédiat des tuyaux d'aqueducs et d'égoûts améliorations des conditions sanitaires de la ville.

8o. Sans faire de réflexions sur le régime actuel, il serait possible d'adopter un système plus moderne dans la comptabilité municipale. Je crois que l'on devrait donner au public, tous les ans, soit par la voie des journaux, ou de petits pamphlets, un état détaillé des recettes et dépenses du trésor municipal, afin que les contribuables puissent savoir comment et pourquoi leur argent a été dépensé.

Il reste plusieurs questions de moindre importance qui sont trop nombreuses pour que je puisse les inclure dans ce manifeste, je les considèrerai de mon mieux quand l'occasion s'en présentera, si je suis élu.

Comme le jour de l'élection est proche, il m'est impossible de faire, personnellement, une campagne : si vous approuvez les idées émises dans ce manifeste, faites-le moi voir en votant pour moi.

Votre dévoué,

J. H. HETHERINGTON.



Aux Electeurs de la Cité d'Edmonton.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Depuis déjà longtemps j'habite Edmonton ou j'ai acquis des intérêts considérables.

J'ai toujours suivi de près les affaires municipales et je suis familiarisé avec la plupart des difficultés qu'elles offrent.

Cédant au désir de nombreux citoyens, j'ai décidé de briguer vos suffrages aux élections prochaines, comme candidat échevin.

Considérez mon programme, si les réformes que je propose sont celles que vous attendez, je serai très heureux si vous voulez m'accordiez votre vote et votre influence.

Si je suis élu, je ferai tout en mon pouvoir pour suivre le programme que je me suis tracé. Vous pouvez être assurés que j'appuierai toujours les projets tendant à faire d'Edmonton la plus grande, la plus prospère et la plus belle ville de l'Ouest,

J'ai l'intention de vous voir personnellement pour discuter avec vous les diverses questions municipales. Mais il pourrait se faire que, malgré toute ma bonne volonté, je ne réussisse pas à vous voir, aussi je saisis cette occasion pour vous remercier d'avance de votre vote et de votre influence.

Je demeure votre

obéissant serviteur,

FRANCIS LANNIC.

COIN FEMININ

LE SECRET DU CHALET CLOS.

Nouvelle Canadienne

INÉDITE

II

Le lendemain, dans la voiture, qui m'emportait en nombreuse compagnie le long des pittoresques lacets de la route du Mont Eméraude, j'avais un peu la notion, en me rémémorant, la singulière conversation qui précède, de vivre un rêve ; à maintes reprises, je me surpris serrant entre mes doigts la petite clé du chalet, que m'avait donné Autrane, pour me bien convaincre que, réellement, elle avait eu lieu.

J'étais évidemment fort intrigué par la teinte romanesque de cette aventure peu banale où j'allais jouer un rôle, mais respectueux d'un secret que l'on ne m'avait pas encore confié, je me fusse fait un scrupule de chercher à le percer.

J'essayais d'absorber mon esprit à la contemplation du splendide paysage que nous traversions.

...Vers trois heures de l'après-midi, nous parvimes au sommet du Mont Eméraude : je quittai aussitôt la bande joyeuse de mes compagnons.

J'avais résolu d'agir avec l'extrême discrétion que comportait la particularité de ma mission.

Je demandai à un des guides, le chemin du Chalet Clos. On me désigna un sentier à peine frayé qui s'écartait à angle droit de la route, et gravissait une légère rampe boisée.

...Lorsque j'atteignis le rideau de sapins, derrière lequel, une masse confuse entrevue me faisait pressentir le Chalet Clos, j'eus une palpitation je l'avoue, je dus ralentir le pas, je m'arrétai même quelques secondes je crois, puis je continuai résolument.

Et soudain, il m'apparut le Chalet Clos : je compris alors pourquoi les habitués de ce lieu l'avaient ainsi dénommé !..

Avec ses fenêtres et sa porte closes hermétiquement, oui c'était bien là le logis où l'on ne revient pas ; le logis dont une douleur mystérieuse a causé l'abandon, et qui dégage une impression navrante de ruine neuve.

La sauvage beauté du cadre en exacerbait encore le saisissant effet.

Les aiguilles sêches des sapins avaient tout envahi ; elles recouvraient d'un épais tapis jaune l'étroite galerie, s'accrochaient aux fragiles découpures.

...Inconsciemment, durant que je suivais le sentier, j'avais sorti la clé du chalet de ma poche. Je m'approchai en proie à une extraordinaire émotion, ma main trembla en glissant le petite clé dans la serrure... j'ouvris...

Tout d'abord je ne distinguai rien. La pénombre qui régnait à l'intérieur du chalet ne laissa entrevoir que des formes confuses à mes yeux éblouis par l'irradiante clarté du soleil.

Puis les objets se précisant sous le flot lumineux du jour, j'entrai...

Dois-je le dire ?... j'éprouvai aussitôt une légère déception.

Non, certes, que je m'attendisse à voir quelque chose de merveilleux ou de tragique, mais peu à peu, depuis la veille, et cela en dépit du frein que je tentais de mettre à mon imagination, l'idée s'était faite obsédante en moi que dès la porte du chalet ouverte un peu de " l'énigmatique " frapperait mon regard.

Et que voyais-je ?... Aux murs, suspendus un grand nombre de tableautins représentant des sites environnants, l'œuvre d'Autrane sans nul doute—je me souvenais l'avoir vu fréquemment installé dans quelque coin du parc de l'hôtel, brossant des aprèsmidi entiers—un lit de repos surmonté d'un velum, quelques tabourets de chêne sculpté, un chiffonnier et là à droite, ce chevalet au pied duquel devaient être ces fleurs qu'Autrane avait eu l'étonnant désir de m'envoyer chercher...

Je les vis. Elles gisaient en désordre sur le parquet, comme si elles se fussent échappées brusquement d'une gerbe...

Je me baissai, je les pris... Quelques tiges sêches se brisèrent sous la pression un peu nerveuse de mes doigts...

C'étaient de ces sortes de clochettes roses, qui croissent dans l'ombre fraîche des gorges...

Tandis que je les contemplais, immobile, un léger bruit extérieur me fit tressaillir...

Je crus entendre les aiguilles sèches des sapins bruire sous des pas nouveaux. Je posais rapidement les fleurettes et j'allai sur la galerie craignant que quelqu'un de mes compagnons eût suivi le sentier délaissé du Chalet Clos.

Je m'abusais, je ne vis personne ; le vent qui s'était levé subitement ainsi qu'il arrive en ces hautes altitudes avait brisé quelques branchages...

Rassuré, je rentrai ; je voulus reprendre les fleurs, mais le geste que je fis demeura inachevé.

Je venais de constater un détail qui jusque là m'avait échappé.

Le chevalet supportait un tableau voilé !... Ce fût au vent, cause de mon passager émoi, que je dus cette remarque.

Sous un léger souffle, que laissait pénétrer la porte ouverte, le voile du tableau frémissait, comme mu par une invisible main...

Un impulsif mouvement de curiosité intense me rapprocha du chevalet, certain qu'une mystérieuse corrélation existait entre les clochettes roses et ce tableau, j'étendis la main.

Oui, je l'avoue, humilié, j'étendis la main, mais le démon de la curiosité m'épargna l'acte indélicat ; comme je demeurais là pétrifié à deux pas du tableau, le bras étendu, hésitant, un souffle de vent plus violent, une raffale, s'engouffra dans le chalet, fit claquer le voile, le souleva et, complice de ma curiosité coupable, le rejeta en arrière laissant à nu le tableau...

Ce tableau était un diptyque assez bizarre à première vue, car il n'existait aucun point de rapprochement entre les sujets des tablettes.

L'une représentait le fameux lever de lune. D'ailleurs un superbe morceau de peinture ; le sujet, extrêmement difficultueux par suite de la prodigieuse surcharge de teintes, était rendu avec une touche délicate, un coloris chaud mais non criard qui décelait chez l'artiste, qui avait osé reproduire cette sublimité, un véritable talent

L'autre tablette était consacrée à un sujet intime :

Une jeune femme vêtue de blanc assise sur la galerie même du chalet clos. Ses mains croisées, appuyées sur la balustrade légère, le regard perdu au loin, elle paraissait absorbée dans un songe...

Il y avait au bas du diptyque une signature et une date :

G. Autrane, 27 Août.

C'était tout ; l'étrange tableau ne livrait point son secret.

Cependant, à l'examiner d'un peu plus près, je m'aperçus que la jeune femme tenait entre ses doigts enlacés un bouquet de clochettes roses, et ce bouquet, traité avec une minutie de détails qui tirait l'œil dès qu'on le remarquait, ce bouquet était à demi délié, et l'on eût juré qu'un partie des fleurs s'en était échappée...

D'un geste lent, sans quitter le tableau des yeux, je rabattis le voile ; il me sembla alors que l'irrésistible lien qui me retenait dans ce chalet se brisait, et j'eus hâte de repartir.

Je serrai précieusement les fleurettes sauvages dans mon portefeuille et après un dernier regard au tableau voilé qui disparut dans l'ombre quand je fermai la porte, je repris le sentier pour rejoindre mes compagnons, dont les éclats de l'exubérante gaité montaient maintenant jusqu'à ce chalet de silence et de mystère !...

III

Lorsque nous rentrâmes à Banff ma première pensée fut pour Autrane, mon premier désir, de le voir.

Je priai, dès le hall, qu'on allât le prévenir de mon retour ; la réponse que me fit la personne à laquelle je m'adressai me stupéfia :

—Monsieur Autrane n'est plus ici, Monsieur.

—Plus ici !... Depuis quand ?...

—Monsieur Autrane est parti ce matin même et a laissé, ici à votre adresse, une lettre que je suis chargé de vous remettre.

Je pris la lettre que l'on me tendait, et j'allai au jardin pour la lire.

En voici la teneur :

" Cher Ami.—Quand vous lirez ces lignes, je serai sur la route de Montréal.

" Pardonnez-moi de vous quitter ainsi sans adieu...

" Hier, lorsque je vous ai prié de vous rendre au Chalet Clos, je pensais vous confier le douloureux secret quand vous reviendriez ; vous eussiez alors compris pourquoi je ne pouvais moi même aller chercher ces fleurettes si ardemment désirées !

" Je le pensais sincèrement ; à cette heure je ne puis plus... La nuit dernière la " Morte " a parlé... Elle ne veut pas...

" Je vous le demande, mon cher ami, au nom de notre amitié mutuelle, n'en veuillez point savoir davantage.

" Gardez en souvenir de moi, en souvenir des heures courtes que nous passâmes ensemble, ces pauvres fleurs, je vous les donne, c'est ce que j'ai de plus cher au monde !...

" Encore une prière, jetez la clé, la petite clé ciselée que je vous ai remise, dans quelque gouffre insondable de ces Rocheuses maudites et tant aimées... On ne doit plus aller au Chalet Clos, la " Morte " ne veut pas !..."

. . . .

. . . .

JEAN DE NOBON

Legal, Alta., Novembre 1906.

CUISINE FRANCAISE.

Oeufs au lait

Pour six personnes 6 œufs, un demi-litre de lait.

Mettez dans une casserole le demi-litre de lait avec 100 grammes de sucre, long comme petit doigt de vanille, ou bien une cuillerée d'eau de fleurs d'oranger, ou bien encore une feuille de laurier-lait, une petite pincée de sel. Lorsqu'il bout, retirez-le du feu et laissez refroidir. Cassez les œufs ; battez-les bien, blanc et jaunes ensemble, mêlez-les bien avec le lait que vous avez mis réfroidir ; mettez ce liquide dans un plat ou des petits pots à crême ; faites prendre au bain-marie avec feu dessus ou dans le four du fourneau économique.

Oeufs à la neige

Entremets sucré.

Pour six personnes 6 œufs.

Mettez sur le feu un demi-litre de lait avec 125 grammes de sucre, long comme le doigt de vanille ou deux cuillerées d'eau de fleurs d'oranger.

Pendant le temps que le lait mettra à bouillir, séparez le blanc du jaune des six œufs ; battez les blancs en neige ; qu'ils soient bien fermes et se détachent complètement du saladier où vous les battez. (Pour battre les œufs, il faut toujours se placer dans un endroit frais, sans cela on réussirait mal. On les bat avec un balai de fil de fer ou tout simplement avec une fourchette.)

Lorsque le lait commence à bouillir, faites tomber dessus, par une petite secousse sèche, une portion des blancs battus en neige que vous aurez, au moyen d'un couteau, arrondi régulièrement le dessus ; mettez-en autant qu'en peut porter la surface du lait... retournez-les au bout d'un instant, laissez cuire encore un peu, retirez avec une écumoire et posez sur le plat où vous devez les présenter sur la table. Une fois tous les blancs cuits, retirez le lait de dessus le feu, joignez-y celui qui se sera égoutté dans le plat où vous avez déposé les blancs cuits, laissez refroidir.

Battez les jaunes d'œufs que vous avez mis de côté, mêlez avec le lait qui devra être presque tout à fait froid... remettez sur le feu et tournez jusqu'à ce que cette crème est une certaine épaisseur, versez dans le plat où vous avez mis les blancs cuits, mais avec précaution, de manière que les blancs qui surnageront sur la crème restent bien blancs.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 6 Decembre 1906

Le Discours de l'Honorable Roy

Ce n'est pas sans une légitime fierté que les Canadiens-Français de l'Alberta, liront le remarquable discours de leur représentant au Parlement Fédéral, l'Honorable Sénateur Roy.

Ce discours, dans son éloquence sobre et précise, embrasse tout un vaste programme.

Il met en relief les conséquences bienfaisantes qu'aurait, pour l'Alberta, un traité contracté avec le Japon, traité qui ouvrirait aux produits de nos champs et de nos industries futures les portes du marché de l'Occident.

Il insiste aussi sur l'importance qu'il y a de ne pas grêver davantage les fermiers dans le nouveau tarif douanier.

On sent que le grand souci de notre sénateur est de travailler de toutes ses forces au développement de notre province, tout en protégeant avec sollicitude les intérets des cultivateurs.

Il est reconfortant pour nous tous, de voir les intérêts de notre région placés entre les mains d'un homme actif et énergique, qui apporte dans l'accomplissement de son devoir, l'ardeur des jeunes ans et la pondération d'un esprit éclairé.

En rendant à Sir Wilfrid Laurier un juste hommage, l'Honorable Sénateur Roy a bien été l'interprète des sentiments de la population de l'Alberta et plus particulièrement des Canadiens Français.

Ces derniers savent ce qu'ils doivent à l'esprit large et tolérant du Premier-Ministre et lui ont légué son juste tribut d'admiration et de reconnaissance.

L'Etat Patron

Au cours de la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, M. Borden a interpelé le gouvernement au sujet de la grève de Lethbridge.

Cette grève malheureuse prive de charbon un des districts les plus populeux de la Saskatchewan. Les habitants réduits à brûler le bois de construction d'abord, puis les meubles et enfin le grain, sont maintenant dépourvus de combustible.

Comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement provincial de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral ont engagé des pourparlers dans le but de trouver un moyen pratique de faire cesser la grève. Tout porte à croire que cette dernière va bientôt être terminée.

Cependant le chef de l'opposition a tenu à exposer son avis sur la situation et à dire ce qu'il croit être le meilleur moyen pour mettre fin à cette situation douloureuse et empêcher qu'elle se renouvelle. Voici en quels termes il s'est exprimé : " Je crois que le gouvernement serait justifiable de prendre charge des mines de charbon de l'Ouest, afin de prévenir les pertes de vies et les souffrances horribles qui menacent la population de ces régions. "

Le moyen n'est pas pratique car, en supposant que le gouvernement se soit rangé de l'avis du chef de l'opposition, il aurait nécessité une longue pericde d'études, l'établissement d'une juridiction nouvelle, etc., etc., car en fin on ne peut pas enlever d'un trait de plume la propriété d'un particulier pour la conférer à l'Etat.

Les habitants de l'Ouest, s'ils n'avaient que les idées de M. Borden, pour faire cesser la grève des mines risqueraient fort de mourir de froid. Non seulement le moyen n'est pas pratique mais il est dangereux.

Il abonde autant que faire se peut dans la doctrine socialiste la plus dangereuse, c'est-à-dire la substitution de l'Etat au particulier.

L'extention exagérée de la fonction gouvernementale est un danger. Elle diminue l'initiative individuelle et ne peut être le fruit que d'une organisation artificielle de la société tendant à faire violence aux habitudes de la population et à la nature de l'être humain.

Il ne faut pas évidemment prêter aux idées de l'opposition, plus d'importances qu'elles n'en ont, mais les paroles de M. Borden venant après les discours de M. McLean du *World*, nous montrent que arti conservateur, évolue dans du socialisme.

Ce n'est certainement pas comme tel, qu'il réussira à regagner la confiance de l'opinion publique.

Les Elections Municipales

Jamais plus qu'hier soir n'est apparu, plus nettement, l'intérêt que portent les citoyens d'Edmonton à l'administration de leur ville.

C'est en présence d'un millier d'électeurs que les 14 candidats au Conseil et les 3 candidats à la Mairie ont présenté leurs programmes.

Devant la foule attentive 17 discours ont été prononcés.

Nous croyons que cette abondance de paroles est plutôt faite pour embarrasser les électeurs.

En effet, à part une ou deux variantes, d'ailleurs sans grande originalité, les candidats ayant à traiter les mêmes sujets se sont tous répétés.

Chacun d'eux a déclaré qu'il était l'homme tout désigné pour soutenir les intérêts sacrés de ses compatriotes, les uns arguant leur jeune âge et leur vigueur, les autres leur âge mûr et leur expérience.

Plus que jamais, s'est montré l'inanité de ces joutes oratoires, où un homme de grande valeur, mais peu éloquent ou timide, produit un piètre effet sur l'auditoire, pendant qu'un autre, nul, mais bavard, l'enlève par ses périodes fleuries ou par ses saillies amusantes.

Nous supposons d'ailleurs que les électeurs ont assez de bon sens pour ne pas tirer de ces réunions des conclusions en faveur ou à l'encontre des candidats.

Un coup d'œil jeté sur les programmes, manifestes ou appels aux électeurs, qui ornent notre journal aura vite fait de les convaincre que tous les candidats ont le même programme, ne variant que sur les questions de détail.

Un programme vaut ce qu'il vaut, souvent pas grand chose, car il est impossible à un candidat de prévoir les évènements qui peuvent survenir durant l'année civique, évènements qui quelque fois modifient du tout au tout la façon première de penser.

Il faut donc renoncer à chercher des indications dans les programmes et partant de l'idée que tout le monde connait les besoins de la ville et que tous les citoyens veulent travailler à sa prospérité et son développement, il faut chercher des indications dans la valeur personnelle des candidats.

Electeurs, l'heure est grave. Au point atteint par notre cité, une maladresse peut avoir les pires conséquences. Recueillez-vous et sentez toute l'importance du bulletin que vous allez déposer dans l'urne.

Il ne doit contenir que les noms de ceux qui par leurs connaissances, leur énergie et leur probité à toute épreuve, seront capables d'administrer sainement notre cité, et par leur largeur de vue et leur initiative, activer comme il convient son développement. Comme nous le disions dans notre dernier numéro, ne vous laissez guider par aucune considération autre que la grandeur et la prospérité de notre cité.

Ouverture de la Session Legislative

L'abondance de matières arrivées au dernier moment, abondance due à l'ouverture de la campagne municipale dans notre ville nous a empêché de donner dans notre dernier numéro le compte rendu de l'ouverture de la session législative.

L'importance du discours du Trône qui est le programme résumé des travaux à effectuer pendant la session, n'échappe à personne. Nous le reproduisons *in extenso*.

In extenso aussi nous reproduisons le remarquable discours prononcé par l'Honorable Sénateur Roy, représentant de notre province au Sénat.

TROISIÈME SESSION, D PARLEMENT.

Le jeudi, 22 novembre à trois heures p.m. Son Excellence le Gouverneur Général s'est rendu, avec le cérémonial ordinaire, à la salle du Sénat, où il a prononcé le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En ouvrant la troisième session de la dixième législature du Canada, je tiens à vous féliciter de la prospérité sans égale qui règne dans toutes les parties du pays. La récolte a été abondante, le commerce avec l'Angleterre et l'étranger continue de se développer chaque année, et tout indique que cette progression va durer encore de longues années.

Le nombre d'immigrants qui cherchent à s'établir au Canada continue aussi d'augmenter tous les ans, et il est très satisfaisant de constater que, durant la dernière saison, il en est venu des Iles Britanniques une proportion plus considérable que dans le cours d'aucune année passée.

Pendant les vacances qui ont suivi la dernière session, j'ai visité les quatre provinces de l'ouest et j'ai été très heureux de remarquer le grand progrès qui se fait dans le développement de ces riches sections du Dominion. J'ai trouvé la population de l'Ouest contente de sa prospérité, pleine d'espoir et de confiance dans l'augmentation future de sa richesse agricole et industrielle.

Le recensement quinquenal que l'on a fait récemment dans l'Alberta et la Saskatchewan démontre que ces provinces ont maintenant droit à ce que leur représentation dans la Chambre des Communes soit augmentée. Un bill ayant pour objet de donner effet à ce droit sera soumis à votre approbation.

Conformément à ce qui a été annoncé au cours d'une précédente session, vous allez être priés d'étudier un bill ayant pour objet la revision du tarif des douanes.

Il va falloir la sanction du parlement pour donner un effet légal au traité conclu avec l'empire du Japon. Un bill à cette fin sera soumis à votre approbation.

Les produits et les objets manufacturés du Canada, étalés à l'exposition internationale qui a eu lieu récemment à Milan, ont beaucoup attiré l'attention et on a la ferme confiance qu'il va pouvoir en résulter une augmentation considérable de notre commerce avec l'Europe centrale et méridionale.

Les autorités navales ayant renoncé à l'usage de l'arsenal de marine d'Halifax, il a été proposé de le céder au gouvernement du Canada. L'offre a été acceptée et l'arsenal va maintenant être utilisé par le département de la Marine et des Pêcheries comme base de ses opérations concernant les aides à la navigation.

Vu que, depuis quelques années, nombre d'immigrants ont été induits à venir au Canada par de fausses représentations faites dans le Royaume-Uni, un article a été ajouté au " Merchants Shipping Bill " maintenant devant le parlement impérial, à la demande du ministre du Travail, pour assurer la punition de quiconque sera trouvé coupable de cette offense.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous. Je suis heureux de dire que le revenu s'est élevé de beaucoup et a donné de quoi faire face non seulement aux dépenses ordinaires, mais aussi, dans une large mesure, aux déboursés imputables sur le capital.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice seront déposées devant vous prochainement.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Mes ministres ayant reçu une requête à eux adressée conjointement par les gouvernements des différentes provinces et demandant l'augmentation des subventions accordées aux provinces, il s'est tenu récemment une conférence où les raisons favorables à l'octroi d'une aide supplémentaire ont été exposées et discutées à fond. Un projet de résolutions basées sur les conclusions aux-quelles mon gouvernement en est arrivé, sera soumis à votre considération.

On va déposer devant vous des bills ayant pour objet de modifier les actes relatifs aux élections, l'acte des postes, l'acte des terres fédérales, un bill ayant pour objet de rendre plus efficaces le contrôle et l'inspection des conserves alimentaires canadiennes, des viandes et du poisson, un bill concernant la vente et la fabrication des remèdes brevetés ; et aussi un bill ayant pour objet d'améliorer la loi relative aux jeunes délinquant.

On s'attend que le rapport de la commission chargée de faire enquête au sujet des opérations des compagnies d'assurance va être bientôt prêt ; quand il le sera, on le déposera sur le bureau de la Chambre.

Aux sujets que j'ai mentionnés vous allez accorder, je l'espère, votre plus sérieuse attention, et les mesures qui vont être soumises à votre approbation contribueront, je l'espère aussi, à assurer le bien-être et le bon gouvernement de notre beau Dominion.

L'Honorable Sénateur Roy prié d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône, prononça quelques mots en anglais pour annoncer qu'il parlerait en français. Il fit aussi une rapide analyse de son discours pour en faciliter la compréhension à ceux de ses collègues peu familiarisés avec la langue française. En termes émus, il parla des Hon. Sénateurs Vidal et Kerr, décédés, "après avoir donné le bénéfice de leur expérience et le meilleur de leur vie au service de leur patrie."

Puis il parla en ces termes :

HONORABLES MESSIEURS,

J'apprécie personnellement, et j'apprécie pour ma province l'honneur que le gouvernement me fait en me demandant d'appuyer l'adresse en réponse au discours du Trône.

Je sais que ma courte expérience parlementaire ne me permettra pas de rendre justice à la tâche que j'ai acceptée de remplir, mais je compte que vous serez indulgents, pour un débutant en politique.

Venant d'une des provinces de l'Ouest, j'ai éprouvé un sentiment de fierté et de reconnaissance, en entendant Son Excellence, dans un des premiers articles du discours du Trône, déclarer au Canada tout entier la grande satisfaction qu'il avait éprouvée en visitant nos belles provinces de l'Ouest.

Chez nous, nous éprouvons une vive satisfaction chaque fois qu'on nous apprend qu'un sénateur ou un député des vieilles provinces doit visiter l'Ouest.

Pour bien comprendre et bien s'expliquer la prospérité merveilleuse dont jouit le Canada tout entier, il faut avoir traversé les fertiles prairies du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Pas un de nos législateurs n'est revenu de ces nouvelles provinces, sans avoir reconnu combien juste et sage a été le gouvernement, durant les dix dernières années de son administration, en inaugurant une politique aggressive d'immigration, en accordant généreusement à ces provinces des moyens de transport plus faciles et en mettant fin à un monopole désastreux, qui, jusque là, avait pressuré l'Ouest.

Honorables messieurs, chaque dollar que vous dépenserez dans l'Ouest, rapportera le centuple au budget du Canada.

A ceux qui trouvent que la politique du gouvernement a trop d'ampleur, j'opposerai cette maxime d'un grand écrivain français, Littré disait : "Il faut entreprendre comme si l'on disposait de l'éternité, il faut travailler chaque jour comme si, devant mourir le lendemain, on redoutait de laisser l'œuvre inachevée."

Honorables messieurs, nous avons encore des millions d'acres de terre à cultiver. La Colombie Anglaise et l'Alberta exploiteront, un de ces jours, les plus grandes houillières du monde. Nous allons bientôt couvrir le marché américain du produit de nos lacs et de nos rivières. Des gisements de minérai et de pétrole n'attendent que l'exploitation, pour donner la richesse à notre pays.

Je le répète, honorables messieurs des vieilles provinces, les sacrifices que vous croyez vous imposer, en aidant au développement de l'Ouest, sont réellement des faveurs que vous vous accordez.

Je suis heureux de constater que le gouvernement a bien compris la vérité de ce principe.

Le discours du Trône, que nous avons devant nous, en donne la preuve. Chacun de ses articles traite de questions qui tendent, plus ou moins, à continuer le développement de l'Ouest.

Le gouvernement, avec le concours du ministre de l'Intérieur, l'un des hommes les mieux qualifiés pour diriger les affaires de l'Ouest, se prépare à augmenter et à améliorer notre service d'immigration.

Le recencement quinquennal, autorisé par l'Acte d'autonomie des provinces, vient d'être terminé, Ce recensement démontre que les nouvelles provinces ont maintenant le droit à ce que leur représentation à la Chambre des Communes soit augmentée.

Je vais maintenant traiter une question des plus importantes que nous aurons à étudier durant la présente session. Le discours du Trône annonce un projet de loi ayant pour objet la révision du tarif des douanes.

La population de l'Ouest est confiante que le gouvernement ne fera aucun changement radical au tarif des douanes qui pourrait compromettre la plus belle industrie du Canada : l'agriculture.

La classe manufacturière du pays fait, en ce moment, des instances auprès du gouvernement pour obtenir une plus grande protection pour ses industries.

Honorables messieurs, il est du devoir du gouvernement de protéger nos industries canadiennes dans une mesure raisonnable.

D'un autre côté, espérons que le gouvernement canadien ne commettra jamais l'erreur, tout en tenant compte des principes d'économie naturelle, d'établir chez nous un tarif à la mode Dingley, qui créerait au Canada ces monstruosités qu'on appelle les trusts, qui sont en train de pressurer le peuple américain, et de faire perdre leur individualité à un grand nombre de citoyens des Etats-Unis.

L'industrie la plus intéressante à protéger au Canada, pour plusieurs années à venir, est l'agriculture. Quand vous aurez fait rendre au sol canadien toutes les richesses qu'il détient, nos industries nationales auront grandi dans les mêmes proportions. Du reste, honorables messieurs, je ne sache pas que le Canada ait eu beaucoup à souffrir du tarif Fielding, si on le juge d'après les résultats obtenus, ce tarif semble plutôt convenir à tous les grands intérêts de notre peuple.

Pour prouver ce que j'avance, avec votre permission, honorables messieurs, je me servirai d'un petit tableau que je trouve dans un de nos grands quotidiens de la province de Québec.

En parlant du tarif Fielding, ce journal dit : "Le tarif Fielding a provoqué et déterminé dans notre vie économique des résultats merveilleux, se traduisant par les augmentations suivantes :

Commerce extérieur	109½ p.c.
Escompte dans les banques	114 "
Traffic des chemins de fer	136 "
Dépots dans les banques	156 "
Actif des banques	136 "

Et il continue :—Est-il vraiment contraire au bien public, ce tarif Fielding qui a augmenté le volume de notre commerce de 311 millions dans dix ans ?

Est-il vraiment si mauvais ce tarif qui a porté l'exportation de nos produits manufacturés de $9,365,304 à $14,561,112 ?

Est-il vraiment si désastreux ce tarif Fielding qui a permis à l'épargne populaire d'accroitre ses dépôts dans les banques, en dix années, de $219,920,955 ?"

Non, honorables messieurs, le peuple canadien, émerveillé des résultats obtenus, a confiance que la révision proposée au tarif des douanes, ne compromettra en rien les intérets généraux du pays, et améliorera plutôt les intérets particuliers aux différentes classes de notre population.

Honorables messieurs, j'en suis rendu à traiter un article du discours du Trône qui intéresse, au plus haut point, le Canada tout entier, mais peut-être plus particulièrement les populations de l'Ouest.

Le parlement canadien va être appelé, durant la présente session, à ratifier un traité avec l'empire du Japon. Cette nouvelle va remplir d'espérance tous les colons des provinces de l'Ouest.

Je suis un de ceux qui croient que les pays d'Orient sont le marché naturel pour les produits de la Colombie-Anglaise, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Faute de marchés rapprochés, et à cause des frais de transport exagérés à couvrir, nos cultivateurs de l'Alberta et de la Saskatchewan ont souvent accumulé le produit de leurs fermes d'année en année et ont fini par le sacrifier.

Honorables messieurs, d'ici à cinq ans, les blés de l'Alberta et de la Saskatchewan seront manufacturés à Vancouver et à Prince Rupert et expédiés vers l'Orient pour la consommation. Ce jour-là les cultivateurs de l'Ouest seront moins craintifs, ils ensemenceront deux fois et trois fois plus grand de terrain et ils recevront pour leurs produits des prix plus rémunérateurs.

Suivant moi, ce serait presque un crime que ne pas donner notre appui au gouvernement, pour lui permettre de mener à bonne fin cette politique vraiment nationale.

Un autre article du discours du Trône annonce que le ministre du commerce s'est occupé de faire protéger une classe d'immigrants qui, parait-il, viennent au Canada, attirés par de fausses représentations qui leur sont faites par des gens trop peu scrupuleux. Cette mesure sage est certainement digne des plus grandes éloges. Nous n'avons pas besoin dans notre pays si prospère d'une population désappointée et protestataire.

Nous avons aussi à considérer les résolutions adoptées à la conférence des premiers-ministres, et je ne doute pas que leurs réclamations soient entendues.

Je suis heureux de constater que les beaux rêves de notre ami des Mille-Iles vont bientôt se réaliser. Je me permettrai même de l'en féliciter, car il me semble bien que les paroles patriotiques qu'il prononçait en 1905 ont dû favorablement impressionner le gouvernement.

Nous aurons aussi à prendre en considération un amendement à la loi électorale. Comme il a été si bien dit à la Chambre des Communes, la loi telle qu'elle est n'est pas si mauvaise, mais ceux qui la violent devraient être sévèrement punis. Je suis un de ceux qui croient que le vote obligatoire serait un remède efficace aux maux dont on souffre dans le moment, et je serais heureux de voir cette question discutée au parlement, afin de savoir si oui ou non, il est praticable.

Honorables messieurs, je ne veux pas terminer sans vous assurer de la grande satisfaction que j'éprouve à savoir que nous aurons à discuter, et à sanctionner un projet de loi concernant la vente et la production des médecines brevetées.

Honorables messieurs, cette loi demande votre plus sérieuse considération. Si il est important de légiférer pour assurer le bonheur et la prospérité du peuple canadien, il me semble qu'il est cent fois plus patriotique de protéger la vie de nos enfants.

Je parle un peu en connaissance de cause, j'ai étudié cette question de la mortalité chez les enfants, et il faut se rendre à l'évidence. Les médecines brevetées ont été trop souvent la cause de terribles désastres. C'est pourquoi, hon. messieurs, je crois qu'il est de notre devoir, surtout à ceux d'entre nous qui appartiennent à la profession médicale, de nous préparer à passer une loi, je ne dirai pas prohibitive, mais qui donnera une protection complète, au moins à ceux qui ne peuvent pas se défendre, nos petits enfants.

Il est à désirer que le rapport de la Commission chargée de s'enquérir des méthodes employées dans l'administration des compagnies d'assurances viennent devant nous, durant la présente session. La population canadienne est reconnaissante au Gouvernement pour la manière expéditive, impartiale et ferme dont cette enquête a été conduite. S'il est une protection que la population a le droit d'attendre du gouvernement de son pays, c'est bien celle de ses économies. Et ceci est encore plus vrai, quand il s'agit des économies laissées aux veuves et aux orphelins.

Jusqu'ici la Commission d'enquête n'a rien découvert d'assez grave pour donner raison à notre population de s'alarmer. Sans doute nous aurons à considérer quelques abus de confiance et à amender la loi de manière à ce que ces abus ne se renouvellent pas.

Honorables messieurs, le peuple canadien se réjouit de la prospérité bienfaisante dont son pays est comblé. A quoi devons-nous cette prospérité ? A la providence sans doute. Mais dans les choses matérielles, comme dans les choses morales, la Providence emploie des ministres pour arriver à ses fins.

La politique sage et prévoyante du Gouvernement, voilà le moyen dont s'est servi la providence pour arriver à combler le Canada de tous les dons, qui rendent notre peuple si heureux.

Il y a aussi une autre raison, hon. messieurs, pour expliquer la prospérité et le bonheur du peuple canadien. Ils sont dûs à la paix, à l'harmonie, et à la bonne entente qui règne parmi les différentes races qui forment la nation canadienne.

Les préjugés insensés qui existaient de part et d'autre, il y a dix ans, sont presque disparus. A quoi devons-nous cette bienfaisante amélioration ? Nous la devons, hon. messieurs, à la politique de conciliation, aux idées vraiment nationales du libéralisme canadien dont l'un des chefs les plus accrédités est le très honorable Sir Wilfrid Laurier.

Pour ma part, je fais un rêve, c'est de voir dans la province d'Alberta, sur les rives fertiles de la Saskatchewan, où cette politique de conciliation a surtout porté ses fruits, un monument représentant Sir Wilfrid Laurier, apportant aux nouvelles provinces des paroles de paix et conciliation.

Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ou toute homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.



Police Montée Royale du N.-Ouest

DES soumissions cachetées adressées au " Supply Officer " R. N. W. M. Police Régina, Sask., marquées : " Soumissions pour provisions, détachement du Nord," seront reçues jusqu'à midi, le 15 décembre 1906, pour la vente et la livraison des provisions, huile de charbon, etc., pour les années 1907 et 1908 aux postes suivants de la Police M. R. du N.-O. : Petit Lac des Esclaves, Peace River Landing et Fort Chipewyan, le, ou avant le 15ième jour de Mars 1907.

Des blancs de soumissions, montrant à peu près les quantités requises, pourront être obtenus aux casernes de la Police à Edmonton.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté sur une banque à charte, ou d'une somme d'argent égale à un cinquième du montant total de la soumission.

On ne s'engage à accepter ni la plus base ni aucune des soumissions.

Pour plus amples informations s'adresser au " Supply Officer " R.N.W.M.P., Regina, Sask.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.

C. CONSTANTINE,
Surintendant
Commandant de la Division " G "

Petit Lac des Esclaves, 1er Nov. 1906.